

U d' / of Ottawa



39003003978763





Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

<http://archive.org/details/missionpaviein00pavi>

MISSION PAVIE

INDO-CHINE

ATLAS

Notices et Cartes

PAR

AUGUSTE PAVIE

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU MINISTÈRE DES COLONIES
ET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PARIS

AUGUSTIN CHALLAMEL, ÉDITEUR

17, RUE JACOB

—
1903

MISSION PAVIE
INDO-CHINE

ATLAS

Notices et Cartes



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

MISSION PAVIE

INDO-CHINE

ATLAS

Notices et Cartes

PAR

AUGUSTE PAVIE



OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU MINISTÈRE DES COLONIES
ET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PARIS

AUGUSTIN CHALLAMEL, ÉDITEUR

17, RUE JACOB

1903



DS
524
.M58
1900
Atlas

TABLE

	Pages.
PRÉFACE.	7
INDO-CHINE ORIENTALE.	9
INDO-CHINE FRANÇAISE.	13
Pl. I. — Indo-Chine orientale.	16
Cochinchine.	17
Pl. II. — Cochinchine.	20
Cambodge.	21
Pl. III. — Cambodge.	24
Tonkin.	25
Pl. IV. — Tonkin.	28
Annam.	29
Pl. V. — Annam et Bas Laos.	32
Laos français.	33
Pl. VI. — Haut Laos.	36
Kouang Tchéou Ouan.	37
Croquis du territoire de Kouang Tchéou.	37
SIAM.	39
Siam proprement dit.	40
Pl. VII. — Siam proprement dit.	42
Laos Occidental.	43
Pl. VIII. — Laos Occidental.	46
Zone réservée, etc.	47
Pl. IX. — Zone réservée.	50
YUN-NAN.	51
Pl. IX. — Yun-Nan.	54

ABRÉVIATIONS

	CAMBODGIEN	THAÏ	ANNAMITE
Village.	B. Ban. K. Kompong.	M. Muong. X. Xieng.	»
Rivière.	P. Prec. S ^t Stung.	N. Nam. K. Klong.	S. Song.
Montagne.	P. Puom.	»	N. Nui.

PRÉFACE

Cet atlas complète l'*Exposé des travaux*¹ de la mission Pavie en Indo-Chine ; il résume ses études géographiques, ainsi que tous les travaux antérieurs, et il tient en outre compte de ce qui a été fait, depuis l'achèvement de cette mission jusqu'aujourd'hui, pour augmenter nos connaissances sur la presqu'île orientale.

La première des cartes qui le composent montre l'ensemble de cette unité géographique réparti entre deux unités politiques : l'INDO-CHINE FRANÇAISE et le SIAM.

L'Indo-Chine française est ensuite détaillée en cinq cartes et un croquis, puis, le Siam est représenté en trois cartes.

En raison du voisinage du Yun-Nan, et des importantes relations que notre colonie a avec lui, une carte de cette province de la Chine a été ajoutée à l'atlas.

1. Mission Pavie. *Géographie et Voyages*, volumes I et II.

L'INDO-CHINE ORIENTALE

L'Indo-Chine orientale, cette seconde partie de l'Inde transgangétique et de la Chersonèse d'or des Anciens, qui renferme aujourd'hui la plus belle possession coloniale de la France, est constituée par un prolongement considérable des contreforts du Thibet, s'abaissant progressivement avec des sommets de plus de 3 000 mètres au Nord et de plus de 1 000 mètres au Sud, et, qui comporte deux arêtes principales dont la première s'achève vers le 10° de latitude, et dont la seconde, qui va former le détroit de Malacca, n'a que son versant Est et jusqu'au 12° seulement compris dans l'ensemble ici présenté.

Bornée au Nord par les territoires de la Chine et à l'Ouest par les limites birmanes de l'Empire anglais des Indes, elle se découpe en une large presqu'île dans la mer de Chine qui, à l'orient de la péninsule de Malacca, la circonserit à l'Est, au Sud et au Sud-Ouest.

Sa superficie totale est de 1 203 840 kilomètres carrés.

Un grand fleuve, le Mé-nam Khong¹, et, deux autres beaucoup moindres, le Mé-nam Chǎo-phaya² et le Fleuve Rouge, coulent dans les

1. Le Mé-nam Khong (en langue thaïe, mère des eaux ou fleuve de Khong), né aux pieds du Thibet, arrive à la limite Sud du Yun-Nan proprement dit sous le nom chinois de Kiéou-long kiang; il prend alors, en entrant dans le pays des Sip-Song Pahn-nas, le nom du village thaï de Khong sur sa rive droite.

Dans la pratique on supprime généralement *nam* dans Mé-nam Khong.

2. Mé-nam Chǎo-phaya (Fleuve royal). Chǎo-phaya ne signifie pas exactement roi ni royal, mais il implique une idée de suprématie qui correspond assez bien au sens royal dans nos composés : tigre royal, etc.

plissements de la chaotique confusion de soulèvements, surgis de cet immense bloc, plutôt granitique, dont ils colligent les eaux et les alluvions pour les mener vers leurs deltas grandissants à vue d'œil.

Trois races occupent les vallées de ces fleuves et des autres plus petits tributaires de la mer de Chine. Les Annamites peuplent le delta du Fleuve Rouge et les côtes de la mer de Chine, jusque et y compris le bas delta du Mé-Khong ; les Khmers ou Cambodgiens habitent le haut delta de ce dernier fleuve ; les Thaïs s'étendent sur les bassins supérieurs du Fleuve Rouge et du Mé-Khong et sur le bassin entier du Mé-nam.

Ces derniers, établis aussi au Nord-Est de la Birmanie, et qui se retrouvent dans le Yun-Nan, sont venus des confins du Thibet par la province chinoise de Kouei-Chéou, bassin du Fleuve Bleu. L'origine, plus ancienne, des Annamites est moins facile à préciser ; cependant il semble établi qu'ils sont issus des mêmes régions que les Thaïs¹, et qu'ils ont suivi la voie du Hou-Nan également dans le bassin du Fleuve Bleu, pour se répandre d'abord dans le Kouang-si et le Kouang-Toung. L'origine indoue des Cambodgiens, fortement mélangés de malais et de chinois, n'est pas contestée².

Ces populations sont soumises aux lois, très opposées, de deux antiques et grandes civilisations. Les Annamites observent les règles de celle de la Chine, les Khmers et les Thaïs suivent les grandes lignes de la civilisation de l'Inde. Dans leur marche envahissante, les uns et les autres ont, chacun de son côté, refoulé vers les lignes de faite, de nombreuses peuplades autochtones ou provenant de migrations moins anciennes, considérées par eux comme étant à l'état sauvage, dont une partie vit réellement à un degré très inférieur, et qui comportent des types indiquant les origines négrito, malaise et thibétaine. Ces peuplades

1. On est porté à croire que les populations des plateaux de la région de la basse Rivière Noire, entre Sontay et Moc chau, sont des représentants de la race d'origine. Leurs cantons forment la province de Chobo.

2. Une quatrième race, les Kiams, de provenance malaise, qui a eu un rôle important dans le passé de l'Indo-Chine, et qui, en dernier lieu, était établie sur les côtes du Sud-Est, est aujourd'hui en partie absorbée ou dispersée.

sont généralement confondues dans leur ensemble sous les noms de Moïs par les Annamites, de Stiengs ou de Penougs par les Cambodgiens et de Khas par les Thaïs, dénominations qui indiquent simplement les populations les plus rapprochées de chacun d'eux, et que nous traduisons par celle, *cependant rarement justifiée*, de « Sauvages ». C'est donc entre les trois grandes divisions annamite, khmère-thaïe et sauvage, que se répartissent, au point de vue de l'éducation, les habitants de l'Indo-Chine orientale.

La première pratique le bouddhisme de la Chine, la deuxième, celui de Ceylan, la troisième est fétichiste. Le mélange des races est partout extrême; en de nombreux points les peuples des deux premières divisions, absorbent ceux de la troisième dont l'assimilation ne semble plus qu'une question de temps.

Ces trois divisions comptent dans leur ensemble une vingtaine de millions de représentants dont plus de la moitié sont annamites¹.

Si l'on jette un regard sur la carte on observe que l'*unité géographique* que forme la presqu'île orientale de l'Indo-Chine a trois parties naturelles principales: 1° l'ensemble, à l'Est, des bassins côtiers de la mer de Chine; 2° le bassin du Mé-Khong; 3° le bassin du Mé-nam. Ces trois parties relèvent de *deux unités politiques*, L'INDO-CHINE FRANÇAISE et le SIAM.

L'INDO-CHINE FRANÇAISE comprend: les bassins côtiers de la mer de Chine (Tonkin et Annam), la partie méridionale du bassin du Mé-Khong (Cochinchine et Cambodge), et les territoires de la rive gauche de ce fleuve² (Est du Laos oriental).

Le SIAM comprend, le bassin du Mé-nam (Siam proprement dit et

1. Annamites 11 808 334, Thaïs 4 millions, Khmers 2 028 685, Chinois 1 558 679, peuplades diverses 710 364, Malais et Pégouans 182 000, Khas 132 000, Indous 3500, Européens 12 000. Ces chiffres sont approximatifs, une seule région, la Cochinchine étant sous le régime de l'état civil et soumise à des recensements exacts et périodiques.

2. De plus, le territoire de Kouang-Tchéou, situé dans la presqu'île de Lei-Tchéou (province chinoise du Kouang-Toung) fait partie de l'Indo-Chine française.

Laos occidental), et la partie septentrionale du bassin du Mé-Khong située sur la rive droite de ce fleuve¹ (ancien Cambodge et Ouest du Laos oriental). Cette dernière fraction du bassin du Mé-Khong est placée sous un régime spécial par rapport à l'Indo-Chine française ; le traité du 3 octobre 1893 entre la France et le Siam, y a créé une zone réservée le long de la frontière, et, l'arrangement franco-anglais du 15 janvier 1896 la laisse en totalité en dehors de la zone siamoise qu'il a neutralisée. D'autre part, la délimitation de la frontière entre le Cambodge et le Siam, entamée en 1868, encore inachevée, laisse en discussion une notable partie de ces territoires².

La presqu'île subit le régime de la mousson soufflant du Nord-Est de mi-octobre à mi-avril, puis du Sud-Ouest, et qui y divise l'année en deux périodes appelées sèche et pluvieuse, ayant une moyenne annuelle de 140 jours de pluie presque tous dans la seconde période. Toutefois une perturbation, dans l'action de la mousson, est causée, semble-t-il, par la disposition de la chaîne annamitique qui retient en quelque sorte les nuages chargés d'eau sur son versant oriental pendant la première période et sur son versant occidental pendant la seconde ; il en résulte pour la région côtière Est, c'est-à-dire l'Annam, une modification correspondant presque au renversement du régime du reste de la presqu'île. Celle-ci par sa configuration en un allongement de près de 15° offre des différences de climat assez sensibles : à Hanoï le thermomètre atteint 38° et descend à 5°, à Luang-Prabang il arrive à 38° et descend à 3°, à Tourane les extrêmes sont 38° et 14°, à Bangkok 36° et 12°, à Pnompenh 37° et 13°, à Saïgon 34° et 15° ; mais, tandis qu'au-dessus de 18° de latitude, on jouit d'un petit hiver de près de trois mois, le nombre des jours frais diminue à mesure qu'on descend vers le Sud pour n'arriver qu'à n'être que d'une semaine ou deux, dans le bas delta du Mé-Khong.

1. Sauf les territoires du royaume de Luang-Prabang.

2. Les régions comprises dans la zone réservée et celles restées en discussion sont indiquées par le même grisé rose sur les cartes.

INDO-CHINE FRANÇAISE

En 1858, la France, par la prise de Tourane, puis en 1859 par celle de Saïgon, s'établissait définitivement dans la presqu'île orientale de l'Indo-Chine.

Cet événement auquel l'Espagne avait participé militairement, arrivait après plus de deux siècles d'autécédents historiques avec l'empire d'Annam qui avaient été marqués, par l'assistance donnée au prétendant qui devint l'empereur Gialong, par une mission française pour conquérir ce royaume d'où il avait dû fuir, puis par la cession qu'il fit, demeurée sans suite, de Tourane et de ses dépendances à la France. Il était la conséquence de la conduite résolument hostile, des successeurs de ce souverain à l'égard des nationaux des deux puissances alliées, attitude que des démonstrations navales françaises contre Tourane, en 1847 et en 1852, n'avaient pu modifier, et à laquelle, la prise de ce port en 1858, montra notre volonté de mettre un terme.

Tourane dont la possession avait donné l'espoir d'imposer à court délai notre direction à la cour d'Annam, et qui possède une rade admirable, avait, comme on le voit, depuis longtemps frappé notre attention ; mais son occupation était à peine accomplie qu'on dut reconnaître que le faible effectif de l'expédition ne permettait pas une marche immédiate sur Hué la capitale, et que, l'état sautoire des troupes exigeait l'abandon de la campagne ou un établissement convenable, avant le commencement de la saison pluvieuse. Comme cette position de Tourane, unique sur les côtes d'Indo-Chine et peut-être en Extrême-Orient, ne pouvait être pratiquement utilisable qu'après de très importants travaux qui en feraient d'ailleurs un port de premier ordre, et, la création de voies de

communications capables de rendre faciles les relations commerciales avec les pays de l'intérieur et des côtes, et qu'à cette époque, où naissait ainsi notre période coloniale actuelle, il ne pouvait être question de grands travaux coloniaux, on dut prendre une autre base.

Saïgon chef-lieu d'une région annamite prospère, au milieu d'un pays riche et peuplé, au bord d'un fleuve large et profond, également accessible aux plus grands vaisseaux, en communications fluviales avec toute la contrée, présentant par ailleurs les avantages d'installation que nous recherchions, fut le centre choisi dans lequel nous allions nous cantonner, et, attendre vingt-cinq ans avant d'en venir à l'exécution du projet primitif pour la conduite de l'ensemble de l'empire annamite. Tourane fut évacué en 1860.

Un regard en arrière, jusqu'à cette époque, nous montre notre expansion, dès lors, lentement accomplie par une série d'efforts militaires en Cochinchine, en Annam et au Tonkin, et, pacifiquement obtenue au Cambodge et au Laos.

C'est d'abord en 1862, après quatre ans de résistance, la cession par le gouvernement annamite, des provinces orientales de la Cochinchine à la France, en même temps que toutes satisfactions sont données à l'Espagne qui se retire du pays. En 1863 la France prend le Cambodge sous son Protectorat. En 1867 elle occupe définitivement les provinces occidentales de la Cochinchine. Les expéditions au Tonkin, dirigées par Francis Garnier en 1873 par Henri Rivière en 1882, suivies de la mort de leurs chefs, ont pour conséquence, en 1883, la campagne contre l'Annam et la Chine, close par l'établissement de notre protectorat sur l'Annam et le Tonkin en 1883 et par la paix avec la Chine en 1885. De longues difficultés avec le Siam nous amènent en 1893 à contraindre celui-ci de renoncer à toute prétention sur la rive gauche du Mé-Khong. Enfin en 1898 la Chine concède à la France le territoire de Kouang-Tchéou.

A partir de ce moment, l'Indo-Chine française se trouve constituée en un gouvernement comportant les six fractions administratives suivantes : Cochinchine, Laos français et Kouang-Tchéou, pays de possession ; Cambodge, Annam et Tonkin, pays de protectorat.

Ses frontières exactement fixées avec la Chine¹ et l'Empire anglais des Indes² ne sont réglées avec le Siam que le long du Mé-Khong, elles restent, sauf sur un petit espace, indéterminées avec ce pays depuis ce fleuve jusqu'au golfe de Siam³.

Dans son ensemble la colonie présente une superficie de 711 400 kilomètres carrés et une population d'environ quinze millions d'habitants.

Saïgon, le principal port de l'Indo-Chine française, est séparé de Marseille par une distance de 13 600 kilomètres ou 7 316 milles, franchie en vingt-quatre jours par les paquebots postaux quittant la France tous les quatorze jours. En outre des *Messageries Maritimes* qui font ce service, deux autres compagnies françaises de navigation desservent mensuellement l'Indo-Chine : la *Compagnie nationale de navigation* et les *Chargeurs réunis*. De plus la Compagnie anglaise *Péninsular and Oriental*, alterne, toutes les deux semaines, pour le courrier postal avec les paquebots français.

Des communications électriques existent entre elle et l'Europe par le câble anglais de l'*Eastern Extension*, par le câble français de *Haïphong* à *Amoy* qui dessert Quang-Tchéou et est relié à la ligne sous-marine de *Vladivostok*, et, par les lignes terrestres de *Langson Long-Tchéou*; de *Laokay Yunnansen* et de *Saïgon Bangkok*.

Les communications intérieures par chemin de fer sont en projet sur une grande échelle : pour le moment elles existent : de Saïgon à My-Tho, de Saïgon à Bienhoa : de Hanoï à Langson et à Na Cham, de Hanoï à Haiphong, de Hanoï à Nam Dinh ; elles sont en voie d'achèvement de Hanoï à Viétri, de Nam Dinh à Vinh : et en construction de Hué à Tourane et de Hué à Quang Tri.

En dehors du riz, sa principale production, elle livre au commerce : poivre, cannelle, cardamome, thé, sucre, sel, cire, tabac, gomme-

1. 1885, 1887, 1895, 1899.

2. 1896.

3. 1867, 1893.

gutte, gomme-laque, vernis, caoutchouc, benjoin, coprah, huiles, résines, cajepout badiane, pavot, soie, coton, ouate, ramie, chanvre, manioc, maïs, haricots, poisson salé, cornes, peaux, écailles, ivoire, plumes, chevaux, buffles, bœufs, pores, etc.

Son commerce extérieur a progressé ainsi : 205 millions de francs en 1897, 230 en 1898, 253 en 1899, 341 en 1900, 363 en 1901 et 398 en 1902.

Dans les exportations le riz figure pour 775 154 tonnes en 1890, 804 578 en 1898, 894 954 en 1899, 915 635 en 1900, 911 754 en 1901 et 1 115 601 tonnes en 1902.

Elle contient un grand nombre de gisements minéraux dont quelques-uns seulement sont exploités.

Le budget de l'Indo-Chine pour 1903, s'est élevé à 104 747 609 francs dont 69 552 000 sont inscrits au budget général et dont le reste est réparti entre les différents pays de la colonie.

La garnison totale comprend 14 000 européens et 17 000 indigènes : les dépenses militaires pour son entretien s'élèvent à trente-sept millions environ dont douze figurent au budget général de la colonie et vingt-cinq sont à la charge de la France. En outre, des milices, commandées par des chefs français et atteignant le chiffre de 4 800 indigènes, concourent à la garde et à la police du pays.

Au Cambodge et au Laos, il n'est pas entretenu de troupes régulières européennes ni indigènes.

La division navale de Cochinchine a pour chef-lieu Saïgon, où se trouve un arsenal, très important, contenant un bassin de radoub de 168 mètres.



INDO-CHINE ORIENTALE

1902 Dressée par A. PAVIE

- BANGKOK Capitale d'État, Chef-lieu de Gouvernement, de Résidence supérieure (Indo-Chine Française), Chef-lieu de Province (Siam)
- Cholou Chef-lieu d'Arrondissement, Résidence (Cambodge, Annam, Tonkin) de Consularat (Laos) de Gouverneur (Siam) de Préfecture (Annam)
- Chemin de fer en exploitation
- Chemin de fer en construction
- - - - - Limites déterminées par des traités
- ▭ Zone réservée
- ▭ Limites de la Zone visée par l'arrangement Franco-Anglais de 1896

Echelle de 1 8 000 000 0 100 200 Kil

COCHINCHINE

La Cochinchine est composée de deux parties naturelles distinctes. La première, la Cochinchine orientale, est formée des régions moyenne et inférieure du bassin du Don-Naï, petit fleuve né en Annam, qui avant d'atteindre la mer est joint par la rivière de Saïgon et par le Vaïco : dans son territoire, se trouvent les dernières ramifications de la chaîne annamitique, région mal peuplée et cependant susceptible de recevoir des cultures riches et variées. La seconde, la Cochinchine occidentale, comprend le bas delta du Mé-Khong qui a encore deux immenses espaces, la *plaine des jones* et les *forêts inondées de Camau*, incultes, soit parce que la constitution du sol par le colmatage n'en est pas achevée, soit aussi faute de bras pour les mettre en valeur. Le reste de la colonie, environ 11 000 kilomètres carrés, est très peuplé et remarquablement bien cultivé.

Ancienne partie du Cambodge : elle a été colonisée par des exilés et des soldats de l'empire d'Annam qui en avait commencé la conquête trois siècles avant notre entrée en scène sur les rives du Don-Naï, et elle compte encore de très nombreux représentants de la race khmère dans la plupart de ses provinces. Depuis notre arrivée dans le pays, l'immigration chinoise a continué, dans une certaine mesure, le rôle interrompu des colonisateurs. Il ne semble pas que malgré l'excès de population des provinces du delta tonkinois, qui ne fera que s'accroître désormais, il soit facile d'y déterminer un courant d'émigration vers la Cochinchine. Un fait a paru concluant du peu de dispositions des Annamites à abandonner, volontairement et pour toujours, le sol natal. Après les massacres qui suivirent dans l'empire d'Annam le traité de 1874, des milliers de mal-

heureux se réfugièrent en Cochinchine où des terres et des moyens d'établissements furent mis à leur disposition, cependant tous préférèrent le retour dans leur pays lorsque la sécurité y parut assurée.

Les limites de la Cochinchine fixées avec l'Annam en 1862, ont été déterminées avec le Cambodge en 1870.

Sa superficie est de 57 600 kilomètres carrés, les îles de Poulo-Condor et de Phuquoë comprises.

Son climat passe pour le plus pénible à supporter pour l'Européen en Indo-Chine. Cependant les installations de toutes sortes y sont si bien entendues, les communications y sont si faciles, qu'elle est celle des grandes divisions de la colonie, où sur n'importe quel point organisé de son territoire la santé de l'Européen semble courir le moins de risques. La température moyenne est de 28°, elle ne dépasse guère 34° à l'ombre, mais ne descend que quelques jours seulement chaque année à 15° ou 18°.

Sa population est placée sous le régime de l'état-civil. D'après le recensement du 27 décembre 1902 elle s'élève à 2 965 992 habitants dont 4 450 Français civils, 230 autres Européens, 2 600 soldats Français, 223 685 Cambodgiens, 80 329 Chinois, 1 300 Indous et 2 653 398 Annamites.

Le riz est le produit principal du sol de la Cochinchine. En 1868, l'année qui a suivi l'annexion de ses provinces occidentales, elle en a fourni, avec l'appoint du Cambodge, 114 000 tonnes à l'exportation, elle est depuis arrivée progressivement à 798 794 tonnes en 1899 et 985 966 tonnes en 1902. Cette denrée figure pour les sept dixièmes dans ses exportations; les autres produits sont: le poivre, le coton, le sucre, le coprah, etc. : ils sont également susceptibles d'un grand développement.

L'industrie locale consiste surtout dans le décortiquage, le blanchissage et le glaçage du riz. Avec les moyens actuels, ses usines pourraient transformer, pour le commerce, trois fois plus de riz que l'année de récolte moyenne n'en produit.

Son budget pour 1903, s'élève à 10 724 648 francs.

Elle est sillonnée de cours d'eau unis par des canaux naturels ou

creusés de main d'homme, subissant tous l'action de la marée, et convertis de jonques marchandes utilisant, jour et nuit, les évolutions du flot.

Le chemin de fer relie Saïgon à My-Tho et à Bienhoa. Des communications régulières à vapeur, avec l'intérieur, avec le Cambodge et le Laos, sont assurées par les *Messageries fluviales de Cochinchine*. Un réseau, déjà considérable, de routes excellentes s'accroît de jour en jour.

La Cochinchine est divisée en vingt arrondissements contenant 1994 villages. Elle a trois villes pourvues de municipalités françaises : Saïgon, Cho-Lou et le Cap Saint-Jacques.

Saïgon, à 40 milles de la mer, avec ses rues bien tracées, admirablement ombragées, ses promenades, ses jardins, ses édifices publics remarquables, ses hôpitaux, ses casernes, son service d'eau, ses égouts, etc., est un véritable modèle de ville coloniale. Son fleuve large et profond en communication facile avec le Mé-khong, n'offre pour ainsi dire pas d'obstacles à la marche des plus gros navires ; il en fait, avec Cho-Lou son annexe, un admirable marché pour le commerce ; son arsenal achève de la placer au rang des premiers ports de l'Extrême-Orient.

Le Cap, station balnéaire ou de villégiature, a une rade très vaste où les navires attendent l'heure de la marée. On a envisagé la question d'en faire un port maritime, mais lorsque la mousson souffle du Sud-Ouest cette rade n'est pas suffisamment abritée, il eût fallu accomplir des travaux très importants sous tous les rapports. Saïgon était déjà installé, les avantages auraient difficilement compensé l'abandon de tout ce qui depuis quarante ans a été fait dans cette ville aussi bien par le commerce que par l'administration. Cependant, à l'heure actuelle, le Cap Saint-Jacques a été choisi, avec Saïgon, comme principal point d'appui de notre flotte en Extrême-Orient ; des installations y sont organisées et son port va être l'objet d'améliorations importantes.

Deux petits ports maritimes sur le golfe de Siam, Hatien et Rach-Gia, sont fréquentés par les grosses jonques, pendant la mousson de nord-est surtout ; ce sont des rades naturelles, peu profondes, reliées au Mé-khong par des canaux bien entretenus datant de l'époque de la possession annamite.

CAMBODGE

Les traditions Khmères placent au V^e siècle avant notre ère, l'arrivée dans l'Indo-Chine orientale des Indous fondateurs de l'Empire cambodgien, et, qui y substituèrent le Brahmanisme au Fétichisme et au culte du serpent.

Les inscriptions les plus anciennes, découvertes dans les ruines, fournissent des matériaux pour l'histoire à partir du VI^e siècle de notre ère. L'introduction du bouddhisme au Cambodge date du siècle suivant.

Les chroniques royales ne remontent qu'à l'année 1346 de notre ère, elles enregistrent le déclin constant du pays, les destructions répétées d'Angkor, son abandon comme capitale, et, le choix de centres plus reculés vers le Sud, moins exposés aux invasions Siamoises, jusqu'à celui de Pnom-Penh que l'arrivée en scène des Annamites rendit définitif.

Après l'ère d'éclatante grandeur par laquelle le Cambodge a marqué sa place dans l'histoire du passé, ce royaume s'est vu resserré peu à peu à la suite de guerres malheureuses et par les empiétements successifs de ses voisins, dans d'étroites limites exactement déterminées au Sud par la délimitation de 1870 avec la Cochinchine, marquées à l'Est et au Nord-Est par la ligne de faite des affluents que le Mé-Khong a sur sa rive gauche jusqu'aux rapides de Préapatang, et restées en discussion, au Nord et à l'Ouest entre le Mé-Khong et le golfe de Siam, depuis le traité de 1867 avec le Siam, sauf pour la partie comprise de Kompong-Prak à Kompong-Cham, sur les rives du Grand-Lac.

Son sol est formé d'îles et d'îlots réunis par les alluvions du Mé-Khong qui ont lentement comblé l'ancien golfe dont le grand lac Tonlé-Sap marque l'extrémité dernière.

Ce lac, devenu un affluent du fleuve vers lequel il écoule les eaux de son bassin, garde à peine un mètre d'eau pendant la sécheresse ; aux pluies, au contraire, transformé en un immense réservoir où le Mé-Khong refoule le trop-plein de ses crues, il atteint dix mètres de profondeur. Véritable régulateur de l'inondation il voit s'échapper son contenu à mesure que le niveau du grand fleuve baisse. C'est le moment où des milliers d'Annamites et de Cambodgiens se préparent à aller installer sur ses bords, les pêcheries dans lesquelles sera pris et séché la majeure partie du poisson livré par l'Indo-Chine à l'exportation.

Une importante chaîne de montagnes, s'étend parallèlement à la côte du golfe, détachant de grands rameaux vers l'Est ; ce sont les monts Krevanli ou du Cardamome dans les forêts desquels se recueille le produit de ce nom, particulièrement apprécié en Chine. Les cours d'eau nés sur son versant occidental sont tributaires du golfe de Siam. Tout le reste du Cambodge fait partie du bassin du Mé-Khong, sauf le petit territoire où la branche occidentale du Vaïco a ses sources.

Placé en 1863 sous le protectorat de la France, dont l'action dirigeante a été complétée par le traité de 1884, il est divisé en onze provinces, ayant à leur tête des résidents français, sous l'autorité du résident supérieur placé auprès du roi.

Sa superficie, non compris les territoires en discussion avec le Siam, est de 110 080 kilomètres carrés.

Son climat diffère peu de celui de la Cochinchine, il est cependant plus sec. Le thermomètre monte à 37°, il descend à 13° lorsque la mousson commence à souffler du Nord-Est (novembre).

Sa population est approximativement de 1 503 747 habitants dont 547 Européens, 125 000 Chinois, 76 000 Annamites, 42 000 Kiams, 200 Indous et 1 200 000 Cambodgiens. Un nombre assez important de Kouyes, Penongs, Pears Redés et Teliongs qui s'assimilent peu à peu aux autres habitants, est compris dans ce dernier chiffre. Les Djarais, dans l'Est du Mé-Khong, semblent marquer par leur présence, les confins de l'ancien pays des Kiams qui étaient établis sur la côte de la mer de Chine, et dont ils parlent la langue.

Le riz est l'objet de la principale culture au Cambodge ; pour l'exportation, il se confond avec celui de la Cochinchine dans les chiffres de la douane. Beaucoup d'autres productions y ont une grande importance, principalement le poisson, les haricots, le cardamome, le sucre, le tabac, le coton, les peaux, enfin le poivre, la gomme-gutte, etc. Le riz, le poisson et le poivre forment, à eux seuls, les huit dixièmes de l'exportation.

On trouve dans son sol du marbre, du kaolin, de la pierre ollaire, et, l'important gisement de fer de Pnom-dek, au nord de Kompong-Thom.

L'industrie de la soie y est très développée et ses soieries jouissent d'un certain renom. Celle du coton y est en voie de grande extension.

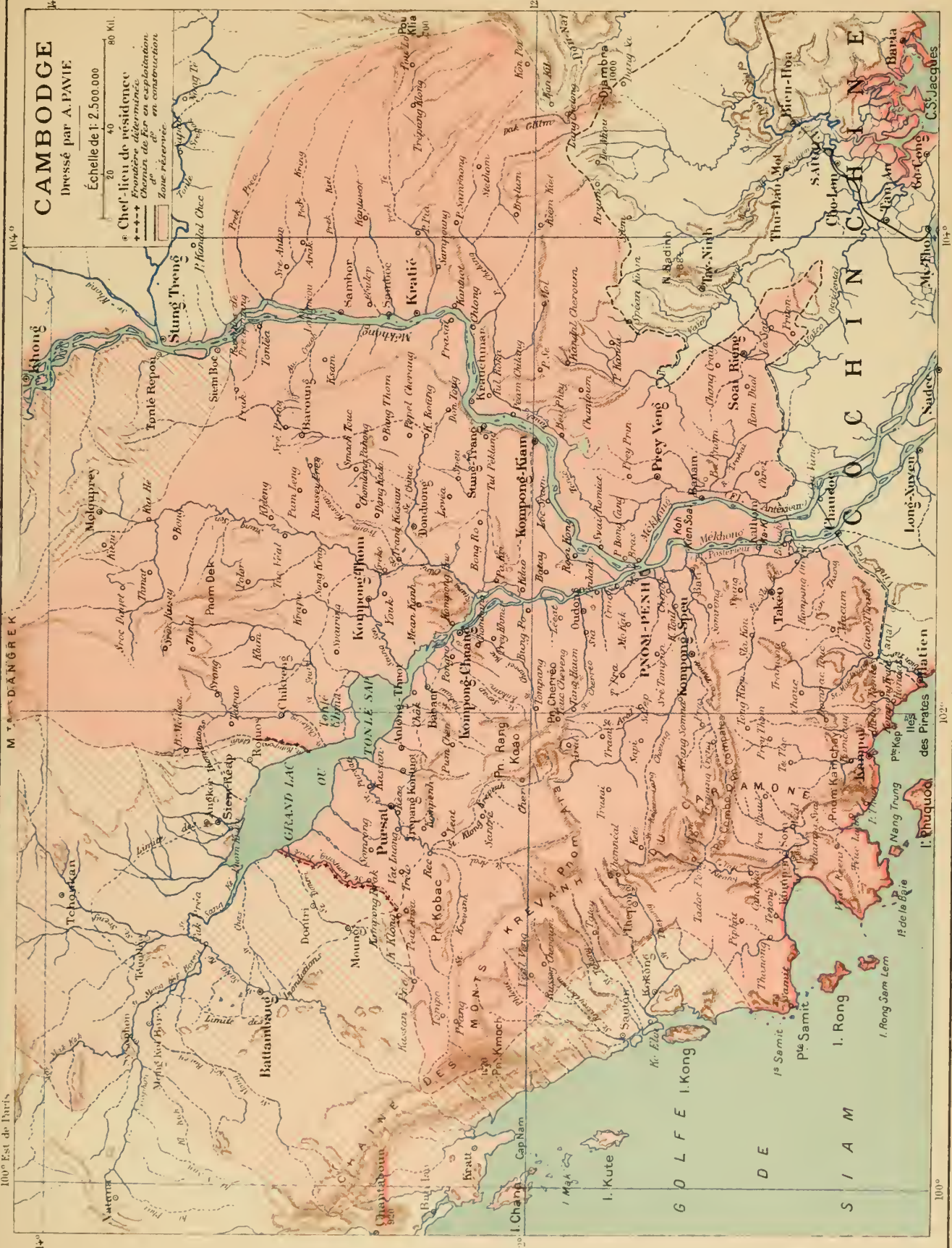
Des communications fluviales régulières sont assurées, suivant les saisons, par les *Messageries fluviales de Cochinchine* avec l'intérieur, la Cochinchine et le Laos.

L'éléphant, commun au Cambodge à l'état sauvage, y est aussi domestiqué ; on en compte environ 500 appartenant au roi ou aux particuliers. Ils sont employés comme moyen de transport concurremment avec les charettes à bœufs et les chars à buffles dans les parties du pays privées de communications fluviales.

Son budget est géré par l'administration du protectorat depuis 1893. Il s'élève pour l'année 1903 à 5 174 160 francs.

Pnom-Penh la capitale et la résidence du roi, a environ 60 000 habitants. Elle est merveilleusement placée au bord du Mé-Khong, au point appelé les Quatre-Bras, où ce cours d'eau reçoit le Fleuve du Lac et se sépare en deux branches principales qui descendent vers le bas delta sous les noms de Fleuve Antérieur et de Fleuve Postérieur. De février à juin, la marée se fait légèrement sentir à Pnom-Penh où son amplitude est de 50 centimètres. Les crues y élèvent le niveau du fleuve de neuf mètres. Les bateaux à vapeur viennent toute l'année de Cochinchine y charger les produits du pays ; pendant les hautes eaux ils remontent le fleuve du Grand-Lac jusqu'à Angkor et Battambang.

Le Cambodge a, sur le golfe de Siam, un petit port maritime, Kampot, autrefois très fréquenté pendant la mousson du Nord-Est.



TONKIN

Un de nos premiers actes, après la mort au Tonkin du commandant Rivière, fut la prise, le 20 août 1883, des forts qui défendaient l'entrée de la rivière de Hué : il eut pour conséquence, cinq jours plus tard, la reconnaissance de notre protectorat par la cour d'Annam. Quoique la guerre se prolongea au Tonkin jusqu'à la paix avec la Chine le 9 juin 1885, cette date ne marque pas moins notre mainmise définitive sur le pays.

Le Tonkin est limité au Nord par notre frontière avec la Chine, à l'Est par le golfe du Tonkin, au Sud par l'Annam, à l'Ouest par le Laos français.

Il est compris dans les bassins du Fleuve Rouge et du Thaï Binh, et, il a quelques territoires dans le bassin du fleuve de Canton.

Les Annamites, dont la tradition fabuleuse fait remonter l'établissement dans la dernière de ces régions à près de cinq mille ans, et qui, venus par les provinces aujourd'hui chinoises du Hou-Nan et du Kouang-Si, se sont développés dans les deltas du Fleuve Rouge et du Thaï Binh où les annales de la Chine les montrent localisés au III^e siècle avant notre ère, se sont formés comme nation au contact constant de la Chine, subissant d'abord sa domination pendant les dix premiers siècles de notre ère, s'en délivrant ensuite par les armes. Entreprenant alors la conquête du Kiampa, ils dirigèrent la surabondance de leur population vers les côtes du Sud, dédaignant les contrées montagnuses, témoins de leur début, qui enserrant étroitement les plaines deltaïques, et les laissant aux populations diverses parmi lesquelles se trouvent vraisemblablement leurs frères d'origine.

Le Tonkin, qui a une superficie totale de 114 560 kilomètres carrés,

est donc composé de deux parties bien différentes ayant une population totale d'à peu près 6 515 500 habitants : le delta a 16 640 kilomètres carrés, il est peuplé par environ 6 millions d'Annamites, 4 600 Chinois et 3 900 Européens (garnison non comprise), soit 361 habitants par kilomètre carré, densité considérable surtout si l'on remarque quelle grande place occupent les cours d'eau dans ce petit espace. La haute région a 97 920 kilomètres carrés sur lesquels sont disséminés environ 280 000 Thaïs, 50 000 Moïs, 75 000 Mans, Méos, Yaos, Khas, etc., 74 500 Annamites et 27 500 Chinois, donnant la faible densité de 19 habitants par kilomètre carré.

Si le sol du delta est remarquablement cultivé dans son ensemble à ce point que la moitié des terres en rizières donnent deux récoltes par an, celui de la haute région a tout juste assez de rizières dans ses vallées et sur ses plateaux pour nourrir ses habitants ; mais avec la sécurité, l'accroissement de la population y deviendra rapide ; les terres riches y sont abondantes, elles sont surtout susceptibles de donner les meilleurs résultats des cultures spéciales aux altitudes qu'on y rencontre, et qui n'y sont actuellement pratiquées que sur une petite échelle.

Le riz est le produit principal du Tonkin, mais à cause de l'extrême densité de la population du delta qui consomme la majeure partie de la récolte, l'exportation n'en dépasse guère annuellement 128 000 tonnes. Les autres produits intéressants sont : Le murier à soie et à papier, la canne à sucre, le coton, le vernis laque, le thé, le tabac, la badiane, le manioc, le pavot à opium, etc.

Des gisements minéraux divers existent dans les régions montagneuses, mais seules les mines de houille de Hongay et de Ké-Bao sont exploitées. Elles donnent respectivement 200 000 et 60 000 tonnes par an.

Parmi les industries indigènes, celle de la soie vient en première ligne au Tonkin ; celles des incrustations, des broderies sur étoffes, de la sculpture sur bois y sont aussi très développées.

Le climat du Tonkin est salubre ; c'est de toute l'Indo-Chine celui que les Européens préfèrent. La chaleur y est très forte en juin, juillet et août, le thermomètre marque alors de 28° à 38° à l'ombre, mais la mousson de

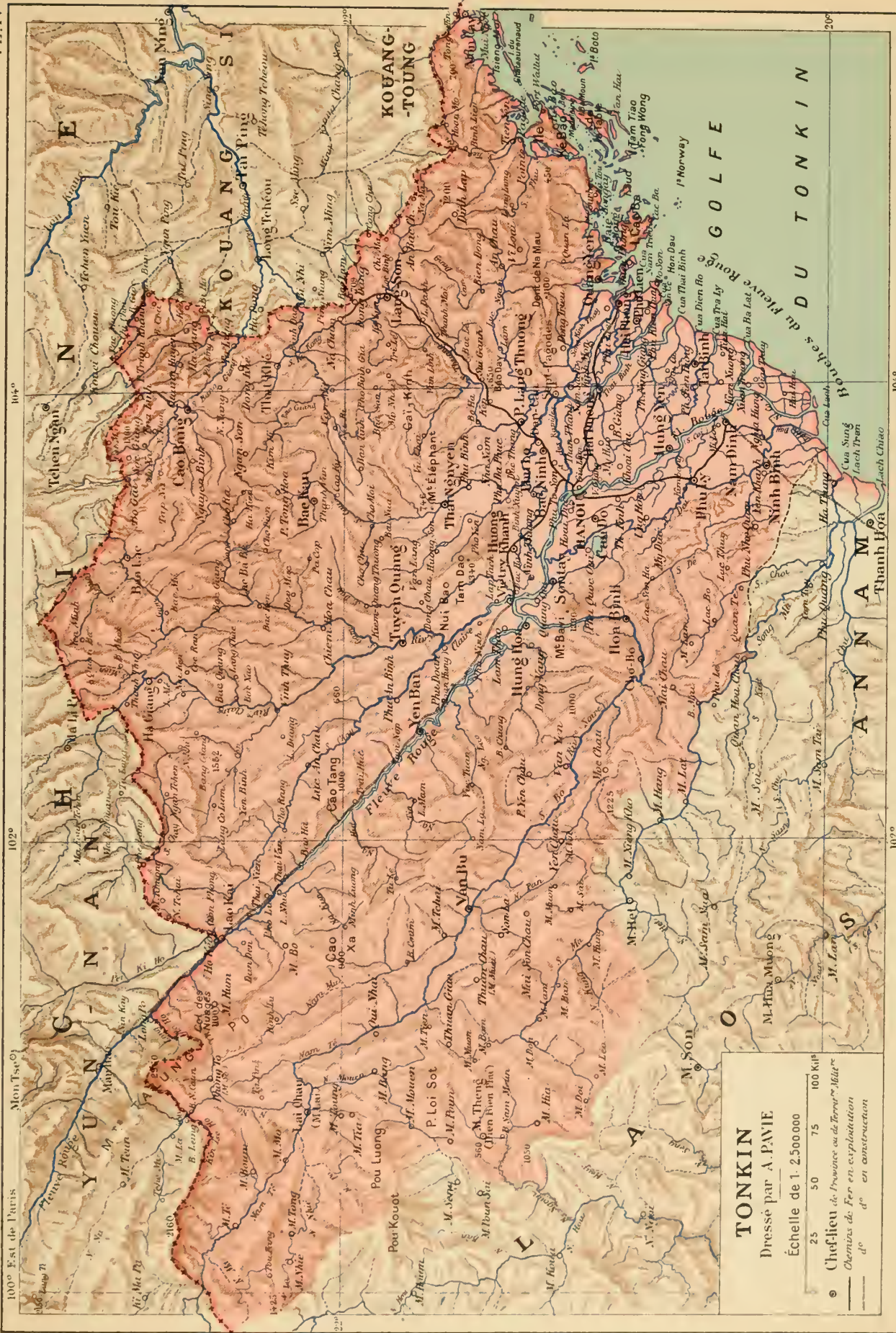
Nord-Est ramène la fraîcheur et un petit hiver règne d'octobre à fin de février. Le thermomètre descend à 5°, et, la moyenne, pendant le mois le plus froid de cette période réparatrice, varie de 11° à 20°. En février, une petite pluie fine, froide et désagréable, le crachin, tombe fréquemment. Les typhons sont à craindre au Tonkin, les observatoires des côtes de Chine les y annoncent deux jours d'avance.

Le Fleuve Rouge, né au Yun-Nan forme avec ses deux gros affluents la Rivière Noire et la Rivière Claire, le débouché le plus direct de cette province chinoise et des régions Nord et Nord-Ouest de la colonie. Navigable pour la grande batellerie depuis Mantao, port de Mongtzé la ville commerçante du Yun-Nan la plus rapprochée de notre frontière, il est uni, en approchant de la mer, au fleuve Thaï-Binh par deux canaux qui permettent à sa navigation, ses bouches étant obstruées, d'utiliser celles de ce cours d'eau. Tous deux, forment dès lors, le faisceau de voies par lequel s'opère l'exploitation commerciale du delta.

Le Tonkin est divisé en vingt provinces et quatre territoires militaires. Les deux villes d'Hanoï et de Haïphong sont concessions françaises et administrées par des municipalités. Hanoï, la capitale, compte 100 000 habitants dont 3 000 Européens et 2 000 Chinois. Elle est située à 150 kilomètres des bords du golfe du Tonkin. Haïphong, qui est le port du Tonkin a 15 000 habitants dont 1 000 Européens et 5 000 Chinois et se trouve à 37 kilomètres de la mer. Les navires ayant un tirant d'eau de six mètres peuvent y entrer, les travaux importants qui s'y poursuivent, donneront deux mètres de profondeur de plus à la passe. A 22 kilomètres d'Haïphong se trouve la plage de Do-Son fréquentée par les Européens pendant la saison des bains de mer.

Le budget local du Tonkin pour 1903 s'élève à 11 704 800 francs.

Les tronçons de chemins de fer de Hanoï à Langson et Na Cham, de Hanoï à Haïphong, et, de Hanoï à Nam-Dinh, sont en exploitation ; ceux de Hanoï à Viétri, et, de Nam-Dinh à Vinh, sont en voie d'achèvement.



TONKIN

Dressé par A. PAVIE

Échelle de 1. 2.500.000

- Chef-lieu de Province ou de Territoire
- Chemins de Fer en exploitation
- Chemins de Fer en construction

ANNAM

L'étroite bande de territoire que comprend l'Annam sur la côte orientale de l'Indo-Chine, dépendait autrefois du royaume de Kampa : elle a été conquise, après de longs siècles de guerres, par les Annamites sur un peuple de marins, d'origine malaise, les Kiams, qui finalement perdirent leur autonomie à la fin du xv^e siècle.

Les annales de la Chine parlent du Kampa un siècle avant notre ère. La plus ancienne inscription Kiam date du III^e siècle ; on en a trouvé un certain nombre entre cette époque et le xv^e siècle. Avec les chroniques des pays voisins, ces matériaux permettront de donner une idée du passé du Kampa. Lors de la chute de leur empire, de nombreux groupes de Kiams émigrèrent vers le Cambodge, d'où, plusieurs milliers, ont été enlevés et transportés au Siam comme prisonniers de guerre. Ces émigrés et une partie des Kiams restés dans les provinces de Khan-Hoa et de Binh-Thuan, sont aujourd'hui musulmans, les autres ont gardé la religion de leurs pères, le Brahmanisme.

Le pays est généralement composé du versant Est de la chaîne annamitique, du 20° au 10° 30' de latitude, il est un peu prolongé sur la mer dans certaines parties par les alluvions des cours d'eau, et découpé ailleurs par les flots, dans le sud surtout, en échancrures, en baies qui forment souvent des rades très abritées suivant la saison.

Il confine au Tonkin au Nord, au Laos à l'Ouest et à la Cochinchine au Sud. Ses limites sont celles de la ligne de partage des eaux, sauf dans le Nord où le haut bassin du Song-Ca appartient au Laos, et dans le Sud où le haut bassin du Don-Naï lui a été récemment attribué.

Sa superficie est de 133 760 kilomètres carrés.

Son climat est très supportable, la température y varie un peu suivant la latitude : le thermomètre dans la partie centrale monte à 38° et descend à 14°

Sa population est approximativement de 3 185 600 habitants, dont 600 Européens, 5 000 Chinois, 60 000 Kiams, 50 000 Thaïs, 70 000 Moïs et 3 millions d'Annamites.

Les cours d'eau sortis de la grande chaîne sont peu importants, et, à part le Song-Ma et le Song-Ca praticables aux pirogues sur une grande partie de leur cours, ils sont peu profonds et seulement flottables dans les parties alluvionnaires du sol.

L'Annam est divisé en treize provinces. Hué, sa capitale, où résident l'Empereur et le Résident supérieur, a 40 000 habitants dont 140 Européens et 350 Chinois.

Tourane, son principal port, compte 100 Européens, 200 Chinois, et 4 000 Annamites. C'est un port d'avenir, mais d'importants travaux devront y être exécutés pour permettre l'accostage à quai aux navires, et pour relier le futur port à la ville. Les marchandises à destination de l'Annam central et de l'Annam du Nord y transitent actuellement. Les communications avec Hué sont très difficiles dans la mousson du Nord-Est, les barres des rivières étant alors souvent infranchissables, la route terrestre n'étant carrossable que pendant soixante kilomètres, et les cinquante autres, en montagne, ne pouvant être suivis que par des porteurs ; de plus, l'époque où la mer cesse d'être bonne est précisément celle où commencent les pluies. Seul l'achèvement du chemin de fer mettra fin aux difficultés.

La rivière de Tourane peut être remontée jusqu'au-delà de la mine de charbon de Nong-Son située à 65 kilomètres sur ses bords.

Le cimetière contenant les restes des nombreux Français et Espagnols qui ont succombé à Tourane, lors de notre première occupation en 1858, y marque, isolé dans la presqu'île en face de la ville, la première page de notre renaissance coloniale.

Les autres ports sont nombreux sur la côte de l'Annam, aussi sa population ancienne était-elle un peuple de marins. En se mélangeant aux

Kiams et en les absorbant, les Annamites des rivages ont pris d'eux leur disposition particulière à affronter la mer. Les principaux centres maritimes sont : Vinh, Faïfo, Quang-Ngaï, Qui-Nhon entrepôts de commerce importants ; Xuan Daï, Kam-Rauh, et la baie profonde et bien abritée de Vinh Ro, au cap Varella.

Le sol est généralement propre à la culture des produits riches qui figurent en quantités notables dans ses exportations, thé, sucre, coton, etc., mais les rizières sont encore insuffisantes pour nourrir la population et l'importation du riz, apporté des autres parties de l'Indo-Chine, y atteint annuellement plus d'un million de francs.

La cannelle en 1902 est comptée à l'exportation pour 2 204 000 francs. Parmi les exportations il faut encore citer le caoutchouc, la cire, le sel, le poisson salé, etc.

Sa principale industrie est celle de la soie, qui est importante dans toutes ses provinces et en particulier dans la région de Quinhone.

On s'y livre aussi un peu à l'élevage des bestiaux et des chevaux.

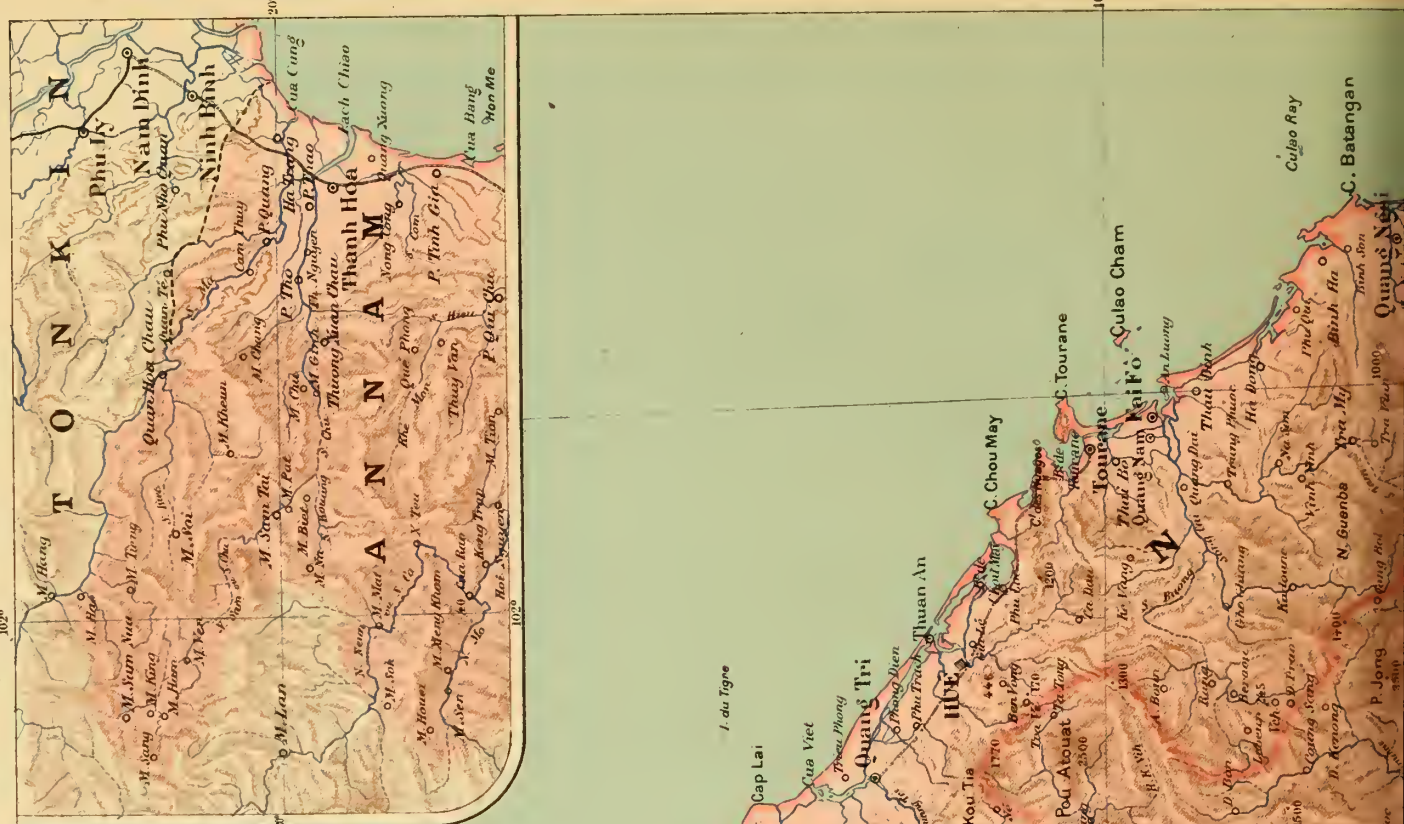
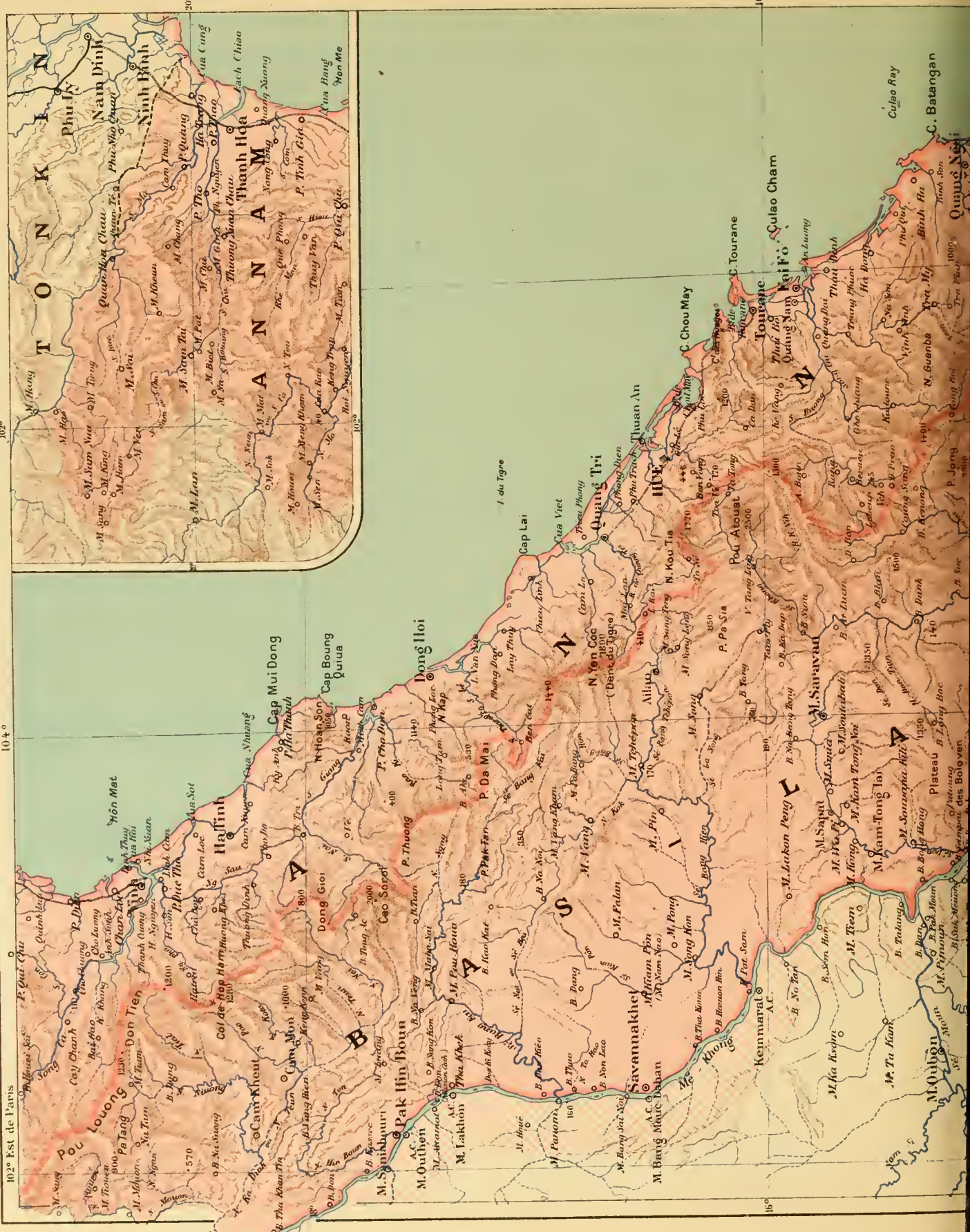
Des études sont faites pour l'installation d'un sanatorium sur le plateau du Lang-Bian aux sources du Dou-Naï, dont l'altitude est de 900 à 1 400 mètres.

Les communications terrestres s'y réduisent au sentier dit « route mandarine » à peine suffisant pour les piétons et les cavaliers, et qui relie entre eux les principaux centres de la côte, depuis la Cochinchine jusqu'au Tonkin. Une route pour la pénétration au Laos a été faite sur une longueur de 44 kilomètres, de Maï Lanh à Ai-Lao. Partout ailleurs il n'y a que des sentiers par lesquels les échanges ne peuvent se faire qu'à dos d'homme ou à dos d'éléphant.

Une ligne de chemin de fer en projet, doit unir la Cochinchine au Tonkin en parcourant l'Annam. Des tronçons sont en cours de construction de Vinh à Nam-Dinh, de Tourane à Quang-Tri et de Saïgon vers Kauh-Hoa.

Le budget de l'Annam pour 1903 s'est élevé à 5 627 721 francs.

MISSION PAVIE



LAOS FRANÇAIS

Le Laos français est composé : 1° de la partie du Laos oriental, et, des territoires cambodgiens situés sur la rive gauche du Mé-khong, reconnus à la France par le traité de 1893 ; 2° du pays des sources du Nam Hou, reconnu à la France par la Chine par la convention de 1895 ; 3° de la partie de la principauté de Xieng-kheng, située sur la rive gauche du Mé-Khong, reconnue à la France par la convention franco-anglaise de 1896.

Le Laos oriental, ancien Muong Lan-Chhang Hom-Khao (Pays des millions d'éléphants et du parasol blanc), comprenait la vallée du Mé-Khong depuis les frontières de Chine jusqu'au Cambodge. Par suite des événements, le siège de sa capitale fut plusieurs fois transporté de Luang-Prabang à Vieng-Chang ; finalement, au commencement du XVIII^e siècle, le royaume se dédoubla. Vieng-Chang devint la capitale de la majeure partie de l'ancien empire et Luang-Prabang se trouva réduit au territoire actuel. En 1828, les Siamois détruisirent Vieng-Chang, dévastèrent et dépeuplèrent la contrée et la mirent sous la dépendance de Bangkok. Luang-Prabang, vassal de la Chine et de l'Annam, qui était resté neutre pendant cette guerre, offrit plus tard le tribut au Siam, afin d'être aussi protégé par lui contre les pillards. Cependant en 1875, tout l'Est du royaume jusqu'à Vieng-Chang, fut ravagé par les bandes de Pavillons Jaunes, puis presque complètement dépeuplé par les Siamois appelés à son secours. Ceux-ci ayant, un peu après, envahi les territoires tonkinois du bassin de la Rivière Noire, enlevé et emmené des chefs à Bangkok, causèrent la destruction totale de Luang-Prabang pris et incendié par

représailles en 1887. Depuis ce temps, le Laos, le pays de Luang-Prabang en particulier, qui avait appris à aimer la France par ses premiers explorateurs, Mouhot, de Lagrée, Néis, mit tout son espoir en elle ; aussi ce fut avec un sentiment d'immense satisfaction, qu'après le traité de 1893, ceux des chefs et des peuples dont les aspirations étaient réalisées, devinrent Français.

Le Laos français a pour limites nord, notre frontière avec la Chine, et, le Tonkin dont pour des motifs ethnographiques, il est arbitrairement séparé sans tenir compte des dispositions naturelles du sol, jusqu'au delà du bassin du Song-Ca à l'Est. La ligne de partage des eaux du Mé-Khong le sépare à l'Est et au Sud de l'Annam puis celle Sud Sé Bang Khan le sépare du Cambodge. A l'Ouest, le Mé-Khong marque la frontière avec le Siam, interrompue par le Luang-Prabang, et, avec l'Empire anglais des Indes depuis le confluent du Nam Huot jusqu'à celui du Nam La à partir duquel commence la frontière chinoise qui, après avoir traversé le Nam Youn, suit la ligne de partage des eaux entre le Mé-Khong et les rivières Nam Ta et Nam Hou jusqu'au bassin de la Rivière Noire.

L'ensemble comporte une superficie d'environ 294 400 kilomètres carrés et une population évaluée à 907 610 habitants dont : 500 000 Thaïs, 400 000 Khas divers, 5 000 Khmers, 2 200 Annamites, 300 Chinois et 110 Européens.

Cet immense territoire qui égale le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine réunis, n'a qu'une voie générale de communication, le Mé-Khong, pas pratique, au même point, dans toutes ses parties. Le service de navigation, qui y est assuré par les *Messageries fluviales de Cochinchine*, est fait par des vapeurs jusqu'aux rapides de Khône ainsi que dans le bief entre Savama-kek et Vieng-Chang et par des piroques dans les autres parties du fleuve.

Il est réparti en quatorze circonscriptions ayant comme dépendances dix agences commerciales établies sur la rive droite du fleuve.

Il avait d'abord été divisé en deux régions, le Haut-Laos et le Bas-Laos, séparées par le Nam Kadinh et son affluent le Nam Monon. Lorsque le service régulier de navigation sur le Mé-Khong eut été installé, le Laos français fut réuni sous une seule direction.

Le Haut-Laos (Pl. VI) comportait six des quatorze circonscriptions.

Le royaume de Luang-Prabang qui en fait partie, possède par ailleurs, toute la région du bassin du Mé-Khong comprise entre les rivières Mé Ing et Nam-Houang, et, les cantons de Muong Poun et de Houé Phay situés dans le bassin du Ménam, le premier à la source du Ménam Nan, le second à celle du Nam Patt (Pl. VI). Le canton de Ken-Tao au sud de Pak Lay est contesté au Siam (Pl. VIII).

Luang-Prabang, remarquablement placé sur les deux rives du Mé-Khong au pied de collines pittoresques, a environ 23 000 habitants ; c'est le grand marché de la haute région laotienne. Trois cours d'eau le Nam-Hou, le Nam-Suong et le Nam-Khan, qui y débouchent dans le Mé-Khong font son importance : Vieng-Chang, relevé de ses ruines par l'administration française, avait la majeure partie de son territoire sur la rive droite du Mé-Khong : après avoir détruit cette capitale, le Siam lui avait substitué Nongkay comme centre administratif et commercial.

La population est généralement thaïe dans le Haut-Laos, mais on y trouve des peuplades nomades diverses, et les Khas Moueks sont très nombreux dans le Nord-Ouest. C'est la partie la plus montagneuse du Laos ; de nombreux cours d'eau y naissent : le Song-Ca coule vers la mer de Chine, les autres descendent au Mé-Khong ; en outre des trois rivières citées plus haut débouchant à Luang-Prabang, les principales sont le Nam-Ta et le Nam-Ngoun qui parcourent des vallées très habitées.

De fortes variations de température, dans la même journée, caractérisent la saison sèche dans le Haut-Laos, le thermomètre y descend à 4° : il monte à 38° pendant les pluies.

Les voies de communications les plus usitées en dehors du Mé-Khong et de ses affluents y sont : celle vers le Tonkin, par Muong Thoug et Laï, qui sauf sur un espace de cent kilomètres emprunte les voies fluviales, celle terrestre de Luang-Prabang à Takhoa ou Chobo, etc. ; ce sont plutôt des sentiers, aujourd'hui bien entretenus, qui se dirigent à peu près dans toutes les directions aussi bien vers le Yun-Nan que vers le Tonkin.

Les transports par terre s'y font par éléphants, bœufs et mules, et à dos d'hommes.

Le Bas-Laos (Pl. V) était formé des huit autres circonscriptions.

Les Thaïs y peuplent surtout la rive du Mé-Khong et les terres des bords des cours d'eau importants. Des peuplades variées, dont la plupart sont encore considérées comme sauvages, sont disséminées dans l'intérieur et sur les plateaux de la chaîne annamitique, particulièrement au-dessous du 16°; quelques-unes sont très nombreuses, les Sédangs, les Bahuars, les Djarais, par exemple.

Les voies de communications terrestres, comme dans le Haut-Laos, sont des sentiers dont les principaux, utilisant les cours d'eau à l'occasion, conduisent de Hin-Boun à Vinh par Cam-mon, de Savannaké à Quang-Tri par Ai Lao, etc. Les transports se font, suivant les régions, en charrettes à bœufs, en éléphant ou à dos d'hommes.

Le budget du Laos français pour 1903 est de 1 964 280 francs.

Ses productions principales sont : le thé, le benjoin, le caoutchouc, le cardamome, la gomme-laque, etc., on y élève des bœufs, des buffles en assez grande quantité pour l'exportation.

Il s'y trouve des gisements de saphirs, de charbon, de cuivre, de plomb, d'antimoine. L'or est recueilli dans de nombreux ruisseaux et rivières, le fer et le sel y sont exploités par les indigènes, mais les mines d'étain de Hin-Boun, et, celle d'or d'Attopen, sont seules l'objet d'entreprises européennes.

Des éléphants sauvages vivent dans les forêts; on ne les chasse que pour les domestiquer.

102°

HAUT-LAOS

Dressé par A. PAMIE

Échelle de 1: 2.500.000

0 25 50 75 100 Kil^m

- ⊙ Chef-lieu de Province
- Lieu important
- A.C. Agence Commerciale
- Chemins de Fer en exploitation
- - - Chemins de Fer en construction
- ▨ Zone réservée



20°

16°

102°

KOUANG-TCHÉOU OUAN

Le petit territoire de Kouang-Tchéou Ouan, concédé par la Chine à la France depuis 1898, est situé sur la côte Est de la presqu'île de Lei-



Tchéou, qui au Sud de la province chinoise de Kouang Toung, ferme, avec l'île de Haïnan, le golfe du Tonkin dans le Nord-Est.

Il se trouve à peu près à la même latitude qu'Hanoï.

Sa superficie est d'environ mille kilomètres carrés et sa population est estimée approximativement à 160 000 habitants. Il est divisé administrativement en trois circonscriptions. L'organisation indigène, qui a du reste pour base la commune chinoise adoptée depuis des siècles par les Annamites, y a été maintenue.

Il est relié à l'Indo-Chine par le câble de Amoy. Placé à mi-distance entre Haïphong et Hong-Kong, et à proximité du détroit et de l'île de Haïnan, il possède une baie immense dans laquelle les trois grandes îles Nam-Sang, Tan 'Hai et Nao-Tehao et plusieurs autres plus petites, forment une rade, longue de plus de trente kilomètres sur dix de largeur, d'une profondeur de huit à vingt mètres, où les plus gros vaisseaux peuvent mouiller en nombre illimité, et, dont les entrées, facilement défendables, sont exemptes de récifs, de courants violents et de vents dangereux. Outre que ce point est bien choisi comme station navale, il doit une importance considérable à la constitution du sol de la presqu'île qui renferme des gisements houillers dont l'exploitation assurera l'avenir du port déjà pourvu de relations commerciales très étendues.

En dehors de Fort-Bayard, centre militaire, et de Pointe-Nivet, principal port et chef-lieu administratif français, situés, le premier sur la rive droite, le second sur la rive gauche de la rivière Matsé, cours d'eau profond et très large, navigable pour les plus gros navires pendant plus de vingt kilomètres, les principaux centres du territoire sont : Tche-Kam, ville commerçante sur la rive droite du Matsé ; Po-Tao, sur sa rive gauche ; Tong-San dans l'île de Tan 'Hai et Tam-Soui dans celle de Na-Tehao.

C'est par la même convention qui nous a concédé Kouang-Tchéou que la Chine s'est interdit d'aliéner aucun territoire dans les trois provinces limitrophes du Tonkin, et dans l'île de Haïnan. Notre présence sur ce point, assure donc, d'une manière toute particulière, notre situation dans la vallée de la rivière Si-Kiang dont les eaux coulent vers Canton.

SIAM

Le Siam est composé de quatre régions très différentes : 1° Siam proprement dit, 2° Laos occidental, 3° parties du Laos oriental et de l'ancien Cambodge, 4° États malais.

Les États malais sont en dehors de la région siamoise neutralisée par la convention franco-anglaise de 1896. Ils ont une superficie de 109 185 kilomètres carrés et une population d'environ 900 000 habitants. Situés dans la terre de Malacca c'est-à-dire dans la *presqu'île occidentale* de l'Indo-Chine, ils ne font par suite, pas partie de l'ensemble examiné dans cette étude et n'y sont cités que pour mémoire.

La superficie des trois autres régions, que le gouvernement siamois emploie ses efforts à soumettre à un régime administratif commun, est de 493 430 kilomètres carrés ; leur population, composée d'éléments très divers parmi lesquels l'élément siamois est en minorité, est d'environ 5 151 000 habitants dont : 3 176 000 Thaïs¹, 1 155 000 Chinois, 600 000 Cambodgiens, 182 000 Pégouans, Malais, Birmans, etc., 25 000 Annamites, 2 000 Indous, 10 000 Khas, etc.

Son commerce extérieur pour 1901 s'est élevé à 148 071 172 francs dont 74 675 000 francs pour les exportations.

Son budget pour la même année a été de 53 250 000 francs.

Bangkok, sa capitale, est reliée aux câbles électriques sous marins vers l'Europe par les lignes terrestres de Saïgon et de Kédah. Elle est en

1. Les Thaïs se répartissent en 1 706 000 Siamois, 1 080 000 Laos ou Laotiens orientaux, 390 000 Youns ou Laotiens occidentaux.

communications commerciales régulières par des lignes de navires à vapeur directes, avec Singapore, Hongkong et Saïgon.

Limitrophe de l'Empire anglais des Indes et de l'Indo-Chine française, le Siam a sa frontière exactement déterminée avec le premier ; ainsi qu'on l'a vu page 12, sa délimitation n'est pas achevée avec la seconde.

Siam proprement dit. (Pl. VII). — La chronique du Siam, ancien Muong Lan-Piéya (Pays des millions de greniers), ne commence qu'en 1350 de notre ère, c'est-à-dire à peu près à la même époque que celles du Cambodge et du Laos. Au temps où il était habité par les Sayams, race dont les Tchiongs paraissent être les derniers représentants, le Siam était une dépendance de l'Empire khmer. Peu à peu les migrations des Thaïs modifièrent la population primitive, et vers le vi^e siècle de notre ère, un de leurs chefs affranchit le pays, qui, entrant dès lors en lutte avec les Khmers, porta des coups mortels à leur puissance. Le Siam passa alors par une période heureuse, qui eut son apogée à la fin du xvii^e siècle, époque où son roi, sur les conseils du Vénitien Faleon, demanda à Louis XIV une protection militaire qui lui fut accordée¹. Des forts avaient, en conséquence, été élevés par les Français sur les bords du Mé-nam, entre la mer et Ajuthia la capitale, et, l'armée Siamoise devait ensuite être organisée par eux, mais la bonne harmonie cessa, et les derniers soldats français durent quitter le pays quatre ans après leur arrivée.

Cet état de prospérité du Siam fut anéanti un peu plus tard². L'armée des Birmans envahit la contrée qui fut incapable de la repousser. Le Siam fut dévasté, la capitale détruite, les trois quarts des habitants périrent, furent emmenés captifs ou disparurent, et le roi, fugitif dans les bois, y mourut de misère.

Un homme résolu, Tak, fils d'un immigré Chinois, rassembla des partisans et vint fonder autour des forts construits par les Français une nouvelle capitale, Baugkok. Quinze ans après, il fut massacré ; son premier ministre prit sa place³, et fut le fondateur de la dynastie dont

1. 1685. — 2. 1766. — 3. 1782.

le roi actuel est le cinquième représentant. C'est dans ce même temps que le prince annamite qui devint l'empereur Gialong, réfugié alors au Siam, demanda et obtint l'aide d'une mission française pour conquérir son royaume¹.

En soixante ans, le Siam retrouva assez de force pour tenter de refaire sa fortune par des expéditions et des incursions, au Laos² et au Cambodge³, dans lesquelles il ruina ces pays dont il emmena, comme prisonniers de guerre, un grand nombre d'habitants qui contribuèrent, dès lors, à son relèvement dans une dure servitude dont ils ne sont pas encore libérés.

Le Siam proprement dit se trouve compris entre l'Empire anglais des Indes à l'Ouest, le Laos occidental au Nord, le Laos oriental et l'ancien Cambodge à l'Est, et le golfe de Siam au Sud. Il est composé du bassin inférieur du Mé-nam Chao-phaya limité par la région montagneuse au Nord, des bassins du Mé-nam klong, du Mé-nam de Pétrou et de ceux des petits cours d'eau descendant au golfe jusqu'à celui de Pasé inclus, au Sud-Est.

Sa superficie est de 169 310 kilomètres carrés.

Son climat ne diffère pas sensiblement de celui de la région indo-chinoise correspondante en latitude ; le voisinage de la mer dans le sud contribue à l'y rendre plus supportable.

Sa population annuellement augmentée d'une dizaine de mille immigrants Chinois, est d'environ 3 444 000 habitants dont 1 700 000 Siamois, 1 150 000 Chinois, 182 000 Pégouans, Malais, etc., 2 000 Européens, et, 200 000 *Cambodgiens*, 180 000 *Laotiens*, 20 000 *Annamites* et 10 000 *Kiams* transportés comme prisonniers de guerre.

Terre d'alluvion accrue de jour en jour, le Siam proprement dit, n'a, comme la Cochinchine, pour ainsi dire, d'autre produit que le riz. Suivant la régularité et la durée des pluies, et, l'importance de l'inondation, la récolte y a des écarts qui peuvent porter sur le tiers de l'exportation de ce produit ainsi que cela s'est vu en 1893 où elle a atteint

1. 1784. — 2. 1828. — 3. 1811-1834-1846.

775 000 tonnes, et, en 1896 où elle est descendue à 457 000 tonnes, variations considérables inconnues dans le delta du Mé-Khong, où cependant l'effort pour le développement des cultures est moins grand, grâce au merveilleux régulateur des crues qu'est pour lui le grand lac Tonlé Sap.

Les deux grandes industries du Siam, sont, celle du décortiquage du riz, représentée par une cinquantaine d'usines grandes et petites, et celle pour la préparation du bois de teek venu du Laos occidental, que les scieries de Bangkok débitent pour l'exportation dans une moyenne de 35 000 tonnes par an.

Une ligne de chemin de fer longe le Mé-nam, depuis son embouchure à Paeknam, jusqu'à Ajuthia d'où elle se dirige, pour drainer le commerce de la vallée du Mé-Khong, vers Korat (ancien Cambodge) qui en est un des principaux entrepôts. Un tronçon s'en détache un peu au-dessus d'Ajuthia et remonte vers Prabat et Lop-Bouri où il rejoint le Mé-nam. En dehors de cette ligne, aucune route n'est entretenue et les communications n'existent en quelque sorte, que par les cours d'eau qui, au-delà de la région restreinte où la marée fait sentir son action, ne sont praticables aux vapeurs que pendant la saison des pluies. Les moyens de transport usités dans les campagnes dont les rivières sont inutilisables, sont les charrettes à bœufs, les chars à buffles et les éléphants.

Les éléphants vivent, en assez grand nombre, à l'état sauvage dans le pays, au pied des monts Daugreek, voisin de Pékin; on ne les chasse que pour les domestiquer.

Le Siam proprement dit est réparti en huit gouvernements; Bangkok sa capitale a une population d'environ 200 000 habitants. Située sur le Mé-nam à vingt-six milles de la mer, elle a un port très actif, mais les navires ne peuvent franchir la barre de Paknam qu'à la haute mer et s'ils ont un tirant d'eau inférieur à 3^m 50.

Parmi les autres centres, il faut citer les villes historiques de Sokkothaï, Kampeng, Louvo près de Lop Bouri et Ajuthia, anciennes capitales qui marquent les étapes de la race thaïe dans le delta du Mé-nam.



SIAM
PROPHEMENT DIT

Dressé par A. PAVIE

Échelle de 1: 2.500.000

20 40 80 Kil^m

● Chef-lieu de Gouvernement
 ○ Lieu important
 +---+ Frontière déterminée
 --- Chemin de Fer en exploitation
 - - - - - Chemin de Fer en construction

100° 98° 96°

14° 12°

E. Giffault, Del.

LAOS OCCIDENTAL

Le Laos occidental, ancien Muong Lan-Na (Pays des millions de rizières), comprend : 1° le bassin supérieur du Mé-nam ; 2° ceux de deux affluents du Mé-Khong, le Mé-Kok et le Mé-Ing, et, une petite fraction du bassin de la Salouen, qui par sa situation géographique, rentre dans la catégorie des parties du Siam non neutralisées par l'arrangement franco-anglais de 1896. Il est formé de huit anciennes principautés héréditaires occupant généralement chacune le haut bassin d'une des rivières nées dans le pays, ce sont les muongs : Nan, Pré, Lakhon, Lampoun, Xieng-Maï, Xieng-Haï, Xieng-Kong et Xieng-Sen.

Chacun de ces petits pays a son histoire et a eu un rôle indépendant, quelquefois considérable, dans le passé. La première date citée dans leurs chroniques correspond à 1309 de notre ère. De nombreuses inscriptions y ont été relevées : la plus ancienne date de 1195.

Aujourd'hui, tout en ayant conservé leur autonomie, ils se trouvent réunis en un faisceau, sous la direction du Siam, qui, quoiqu'ils ne soient que ses tributaires, a une tendance à les assimiler au régime administratif du Siam proprement dit. Les cinq premiers, dont les chefs-lieux sont établis dans le bassin du Mé-nam, au centre de plateaux cultivés en rizières, ont, en quelque sorte, leur accès défendu du côté du sud par la pente d'environ 250 mètres qui les sépare du delta ; sur les cours d'eau, voies les plus usitées, les barques, à l'époque la plus favorable de l'année, mettent six jours à franchir les cent kilomètres que ce passage comporte, tant il est semé de rapides.

Le Laos occidental est limité au Nord et à l'Est par la frontière birmane de l'Empire anglais des Indes, au Sud par le Siam proprement dit

et à l'Est par la ligne de partage des eaux du Mé-nam et du Mé-Khong qui le sépare du royaume de Luang-Prabang¹.

Sa superficie est de 94 500 kilomètres carrés.

Son climat est rendu très supportable par un petit hiver de trois mois pendant lequel le thermomètre descend fréquemment à 10° ou 12°.

Sa population appartient à la famille des Thaïs Youns : elle est d'environ 396 200 habitants dont 5 000 Khas et 1 200 Chinois.

En dehors du riz cultivé sur les plateaux et dans les vallées, et des divers produits communs à toute l'Indo-Chine qui fournissent un gros appoint à l'exportation du Siam, on recueille, dans le Laos occidental, une variété de thé qui pourra sans doute devenir une ressource mais qui jusqu'à présent y est entièrement consommée et sous une forme tout à fait particulière : amollie à la vapeur d'eau, les feuilles sont mises en boulettes que les indigènes chiquent, fermentées, sous le nom de miang.

Mais sa principale cause de richesse consiste dans de très importantes forêts de teck qui ont fait la fortune des principautés situées dans le bassin du Mé-nam et dont la production annuelle est de près de 35 000 tonnes. La partie du pays située dans le bassin du Mé-Khong possède également des forêts importantes, mais comme les bois ne peuvent être acheminés que par ce fleuve qui n'est reconnu propre à leur transport que depuis l'occupation française, l'exploitation en est à peine commencée. Si elles sont sagement entretenues, si leurs réserves sont méthodiquement coupées, elles viendront fournir au marché de Saïgon un nouvel élément séricieux d'exportation.

Cette exploitation du teck est l'industrie du pays, elle emploie un nombre considérable d'hommes : les bûcherons sont pour la plupart des Khas Moucks du Haut-Laos, sujets français. Ils viennent par milliers se livrer au travail de la coupe, pour amasser le petit pécun avec lequel ils retourneront au bout de plusieurs années s'établir dans leurs villages. La confection et la conduite des radeaux de teck sont entre les mains des

1. Sauf sur les deux points indiqués page 35.

Laotiens qui y ont acquis une habileté remarquable. Les éléphants sont très utilisés aussi pour amener les pièces de bois jusqu'aux cours d'eau, aussi sont-ils très recherchés dans la région où leur prix est beaucoup plus élevé que dans le reste de l'Indo-Chine.

Les chemins n'étant l'objet d'aucun entretien, et, la navigation des cours d'eau étant très laborieuse dans ces régions essentiellement montagneuses, les communications y sont lentes et les transports difficiles. En dehors des barques qui ne remontent guère au delà des chefs-lieux, ceux-ci sont faits par des éléphants, des bœufs porteurs et à dos d'hommes. De nombreuses caravanes de mules, conduites par des Chinois faisant le trafic, pendant la belle saison, entre le Yun-Nan et la Birmanie, parcourent le pays et visitent les principaux marchés.

Les centres qui donnent leur nom aux principautés sont, en même temps que la résidence des chefs, les entrepôts régionaux du commerce ; ils sont entourés d'épaisses murailles de briques qui témoignent de l'état de trouble dans lequel ont vécu ces contrées. Xieng-Maï et Nan sont surtout importants : le commissaire siamois pour le Laos occidental est fixé dans le premier, ainsi qu'un vice-consul anglais ayant juridiction sur l'ensemble du pays ; un vice-consul de France est installé à Nan dans les mêmes conditions.

ZONE RESERVÉE

PAR LE TRAITÉ FRANCO-SIAMOIS DE 1893

ET ZONE

VISÉE PAR L'ARRANGEMENT FRANCO-ANGLAIS DE 1896

Le traité du 3 octobre 1893 en plaçant dans une situation spéciale les provinces de Battambang et de Siemréap (Angkor), et une bande de 25 kilomètres sur la rive droite du Mé-Khong, a fait du Mé-Khong un fleuve français, a assuré autant que possible la sécurité de notre territoire, et a garanti leur autonomie aux autorités laotiennes locales. Les territoires ainsi neutralisés constituent ce qu'on a appelé la zone réservée¹.

L'arrangement franco-anglais du 15 janvier 1896 en plaçant, d'autre

1. Avant le traité, on s'était habitué en France à préciser l'étendue de nos réclamations dans la vallée du Mé-Khong sous la rubrique « Rive gauche du Mé-Khong », comme si la commode délimitation par un cours d'eau eût été de nature à écarter toute difficulté future. Le fleuve n'étant la limite d'aucune des provinces qu'il partage et dont les chefs-lieux sont tous sur sa rive droite, devenait une frontière d'autant plus difficile à faire respecter que le Laos est habité par une population tranquille qui avait désiré notre régime, et, que nous n'allions pas y entretenir de troupes, de même que nous n'en avions pas au Cambodge, jusqu'à la mer. Devant une pareille situation vis-à-vis du Siam, nous avions un intérêt capital à la création d'une zone neutre. D'autre part, la navigation du fleuve nous obligeant à avoir de nombreuses agences sur sa rive droite, non seulement au point de vue commercial, mais en raison des nécessités des approvisionnements et pour parer aux difficultés de toute sorte créées par le régime de ce cours d'eau, il avait été sage de ne pas laisser la possibilité au gouvernement de Bangkok de détruire l'autonomie des provinces laotiennes de la rive droite en substituant ses agents à leurs chefs habituels, et, de spécifier en conséquence, dans le traité, le maintien des autorités locales, les seules avec qui nous devons être en relations dans cette zone.

part, également dans une situation spéciale les bassins des fleuves de Petchaburi, Mé-Klong, Mé-nam et de Pétrou, le littoral depuis Bang-Tapan jusqu'à Pasé, et, le territoire au nord du bassin du Mé-nam entre la frontière anglo-siamoise le Mé-Khong et la limite du bassin du Mé-Ing, a neutralisé ces régions vis-à-vis de la France et de l'Angleterre, sans toutefois, et ceci s'applique au dernier de ces territoires, que les stipulations de cet acte comportent aucune dérogation aux clauses du traité de 1893 relatives à la zone de 25 kilomètres sur la rive droite du Mé-Khong et à la navigation de ce fleuve.

En ne neutralisant pas les autres dépendances du Siam, les deux Puissances intéressées ont paru admettre leur répartition en deux zones qui, ainsi visées, rentreraient chacune dans la sphère d'influence de celui des deux États qui est voisin de son territoire.

Les provinces comprises dans la sphère d'influence française appartiennent à l'ancien Cambodge et au Laos oriental. Les premières, situées au Sud, ont pour centres principaux : Kratt, Chantaboun, Battambang, Siemréap, Sangkêa, Koukan Souren et Korat ; les secondes, situées au Nord, ont pour chefs-lieux : Bassac, Oubôn, Nongkay, Xieng-Kong et Xieng-Sen.

Pendant les luttes séculaires au cours desquelles Angkor, la grande capitale khmère, tomba de son piédestal, l'ensemble des provinces désignées sous le nom d'ancien Cambodge ne fut pas complètement annexé par le vainqueur. Les populations d'une partie de ses territoires conservèrent assez de vitalité pour se maintenir fidèles sous l'homogénéité de l'antique royaume. Ce fut à la fin du xviii^e siècle¹ que Ben, gouverneur de Battambang et d'Angkor, revenu chez les Cambodgiens qui le considéraient comme un patriote, de Bangkok où il avait subi trois ans de captivité, accepta d'être sous la dépendance du roi de Siam et de recevoir ses ordres, donnant ainsi l'exemple de la trahison, suivi à intervalles par les chefs de Tehoukan, Melouprey², etc., à ces moments difficiles

1. 1794.

2. 1814.

où le Cambodge, pris entre l'Annam et le Siam, se trouvait impuissant à maintenir sur eux son autorité.

Dans le traité du 15 juillet 1867 qui consacra la mainmise du Siam sur les provinces de Battambang et d'Angkor, il était dit que leurs frontières ainsi que celles des autres provinces siamoises limitrophes du Cambodge seraient déterminées dans le plus bref délai¹. La commission constituée en 1868 n'aboutit qu'à délimiter la petite fraction comprise sur les rives du lac, entre Kompong-Cham et Kompong-Prak, les membres siamois n'ayant aucune disposition à discuter les revendications du Cambodge sur les provinces indûment occupées par le Siam. Le gouvernement siamois demanda la reprise des travaux en 1884, elle fut de nouveau convenue, de part et d'autre, en 1889, puis en 1894, mais chaque fois, l'intention française s'étant manifestée de discuter la possession des territoires contestés, la question fut laissée de côté par le Siam.

La délimitation étant ainsi en suspens, la planche IX présente sous la même teinte que la zone réservée les territoires encore en discussion.

L'ensemble des deux zones (Pl. IX) est limité au Nord par le Luang-Prabang et le Mé-Khong, à l'Est par ce même fleuve, à l'Ouest par la ligne de partage des eaux du Mé-nam et du Mé-Khong, au Sud par le Cambodge français et le golfe de Siam.

Les territoires de Xieng-Sen et Xieng-Kong, en zone réservée (Pl. VI), sont limités par le Mé-Khong et la frontière anglo-siamoise au Nord, le Luang-Prabang à l'Est, le Laos occidental au Sud.

Sa superficie est de 229 760 kilomètres carrés.

Sa population est d'environ 1 321 000 habitants, dont 900 000 Thaïs Lao (Laotiens), 400 000 Cambodgiens, 6 000 Sao Thaïs (Siamois), 5 000 Tchiongs, 5 000 Annamites et 5 000 Chinois.

Son climat ne diffère pas de celui des autres régions de l'Indo-Chine à la même latitude.

1. Les plénipotentiaires siamois demandèrent, sans l'obtenir, qu'on substituât dans le traité aux mots : *autres provinces siamoises*, les mots : *provinces de Kong, Kratt, Chantaboun, Melouprey, etc.*

Son produit principal est le riz dont une notable partie, destinée à l'exportation, transite par la Cochinchine. On recueille dans les forêts une certaine quantité de cardamome, et Chantaboun exporte annuellement 800 à 900 tonnes de poivre.

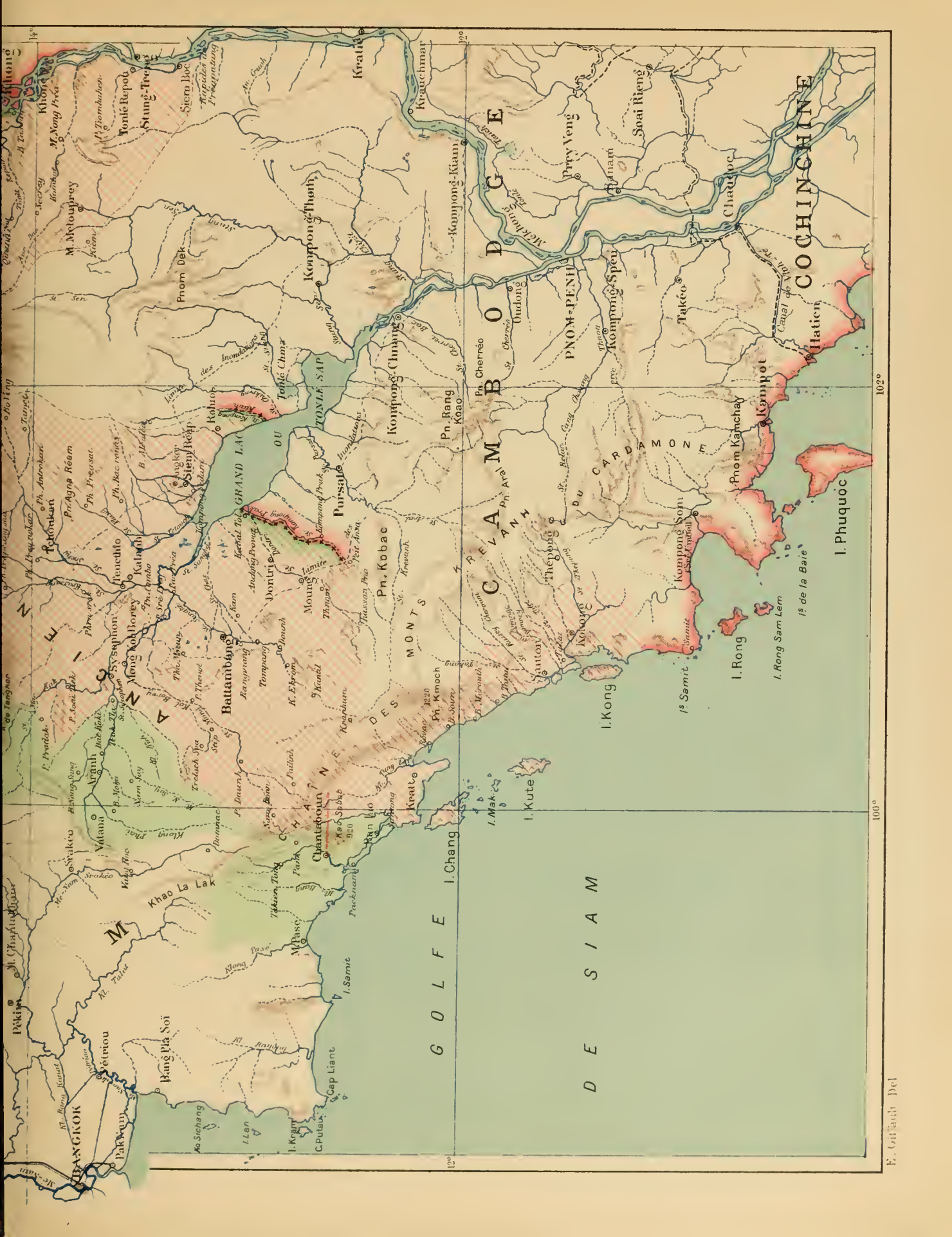
Le sel est exploité sur de nombreux points du Laos oriental, notamment dans la vallée du Sé-Moun, entre Korat et Oubôn. Des gisements de saphirs et rubis sont bien connus à Pailinh près de Chantaboun ; comme dans toute l'Indo-Chine, l'or se trouve dans beaucoup d'endroits, mais les recherches n'ont pas encore eu de résultats rémunérateurs.

L'industrie de la pêche est surtout importante sur le Grand-Lac et ses affluents.

Les voies de communication qui, en outre des cours d'eau, et, du chemin de fer de Korat, sillonnent le pays, sont les pistes tracées par les piétons, les bœufs porteurs, les chars et les éléphants pour le transport aux marchés du Mé-Khong ou à Korat, Siemréap, Battambang et Chantaboun, des produits de l'intérieur.

Les centres principaux sont Nongkay (11 500 h.), Oubôn (21 000 h.), qui acheminent leurs produits vers Korat (9 000 h.), ville dont le chemin de fer augmente l'importance : Siemréap (4 000 h.), Battambang (15 000 h.), desservis par les vapeurs de Cochinchine : et Chantaboun (10 000 h., dont 4 000 Annamites), dont la rade accessible aux navires de 4^m,50 de tirant d'eau, est, en toute saison, le meilleur abri des côtes du golfe de Siam.

La France occupe militairement Chantaboun depuis dix ans : elle entretient un commissaire du gouvernement à Battambang, des agents commerciaux sur le Mé-Khong à Xieng-Sen, Xieng-Kong, Xieng-Khan, Nongkay, Outhen, Lakhôn, Ban-Mouc, Kemmarat et Bassac ; elle a des vice-consulats à Ban-Deua-Makeng (près de Nongkay), à Oubôn et à Korat.



YUN-NAN

Au Nord, l'Indo-Chine française est exclusivement bornée par la Chine qui l'y limite sur un développement de près de 1 300 kilomètres. Les provinces du Kouang-Si et du Kouang-Toung occupent un tiers de cet espace, le Yun-Nan est étendu sur les deux autres tiers.

Le Yun-Nan est la province la plus occidentale du Sud de la Chine. On s'y croirait dans une colonie chinoise bien plus que dans une partie intégrante de l'empire. Les populations indigènes, singulièrement variées, sont pacifiques : depuis dix ans, les régions frontières de l'Indo-Chine entre le Fleuve Rouge et le Mé-Khong, soit une longueur de plus de 600 kilomètres, ont leur sécurité uniquement assurée par la milice locale.

Continuation du massif tibétain dont les rameaux extrêmes constituent le sol de l'Indo-Chine, le Yun-Nan est une région montueuse excessivement accidentée, d'une altitude moyenne de 1 500 à 2 000 mètres. Sa partie centrale forme un plateau de 2 000 mètres, dominé par des monts d'une altitude souvent double, qui garde dans ses cavités des lacs nombreux, quelques-uns très vastes, et est sillonné de cours d'eau profondément encaissés, circulant torrentueusement.

Traversé du Nord au Sud par le Mé-Khong et la Salouen qui, parallèlement, y passent presque en lignes droites, roulant sur un long parcours dans des failles profondes séparées par une étroite et haute chaîne, le Yun-Nan déverse ses eaux du nord dans le Fleuve Bleu qui les porte vers Shanghai : celles de l'est sont recueillies par le Fleuve de Canton né sur son plateau ; le Fleuve Rouge et ses affluents la Rivière Claire et la

Rivière Noire, également sortis du plateau, emportent celles du sud vers Hanoi ; il donne enfin ses eaux de l'ouest à l'Irraouaddy descendant vers Rangoun.

Sa frontière est exactement fixée au Sud avec l'Indo-Chine française et l'Empire anglais des Indes, elle n'est qu'en partie délimitée à l'Ouest avec ce dernier gouvernement ; la province chinoise du Sé-Tehouen le borne au Nord, et, celles du Kouei-Tchéou et du Kouang-Si à l'Est.

Sa superficie peut être approximativement évaluée à 390 000 kilomètres carrés, c'est-à-dire à presque celle de la Cochinchine, du Cambodge, de l'Annam et du Tonkin réunis.

A l'altitude du plateau, le climat est supérieur à celui de l'Indo-Chine. Pendant la saison sèche, le thermomètre, qui descend aux environs de zéro, marque en moyenne 25° le jour et 10° la nuit. Dans le Nord, la neige séjourne quelques semaines sur les hauteurs. Pendant les pluies, la température devient pénible à supporter dans les parties très basses où circulent les cours d'eau.

Le pays est en majeure partie déboisé, aussi les pluies entraînent-elles vers les fleuves de prodigieuses quantités d'argile.

La population du Yun-Nan doit s'élever à sept ou huit millions d'habitants appartenant à un certain nombre de races entre lesquelles les Lolos sont en majorité et les Chinois semblent les moins nombreux. On peut y suivre, par la présence des villages qu'elles y ont laissés, la trace des invasions ou des migrations successives qui ont contribué à former la population actuelle de plusieurs contrées de l'Indo-Chine, et, dont le plateau yunnannais a été le chemin de passage, le lieu de stationnement ou même le premier but. C'est surtout le cas des Thaïs qui, venus vraisemblablement par le Kouei-Tchéou, ont fourni : au Siam les Sao-Thaïs ; au Laos oriental les Thaïs Laos, les pou Thaïs, les pou Euns, les Thaïs nheua, les Lues ; au Laos occidental les Youns, les Kuluis ; au Tonkin les Thaïs blancs, noirs, rouges, les Thos, etc., c'est-à-dire près de quatre millions d'individus. Après eux, au même point de vue, viennent les Khas, en particulier les Hougnis et les autres peuplades sédentaires ou nomades, Loutze, Kakien, Paï, etc. Ces populations variées, qui

comme religion vont du Bouddhisme au Mahométisme et au Fétichisme, vivent en bonne intelligence entre elles. Cependant le souvenir y est encore vivant de la terrible révolte des musulmans qui mit la moitié du Yun-Nan en guerre contre la Chine, faisant des régions du Mé-Khong et du haut Fleuve Rouge un champ de carnage où les massacres, conséquence du fanatisme des uns et de la cruauté des autres, se succédèrent de 1855 à 1874 et eurent pour épilogue la prise de Tali et la chute, dans le sang de ses derniers défenseurs, du petit état musulman qui, pendant quelques années, s'y était maintenu indépendant.

La mission de Lagrée avait attiré l'attention sur les richesses minérales du Yun-Nan, depuis reconnu privilégié, sous ce rapport, entre toutes les provinces chinoises. Elle était parvenue au Yun-Nan à la fin de 1867, en pleine guerre. N'ayant pas rencontré dans le Mé-Khong la voie de pénétration en Chine espérée, Francis Garnier s'en détacha, pensant la trouver dans le Fleuve Rouge. Le mauvais vouloir des habitants l'empêcha de reconnaître ce cours d'eau de Yuen-Kiang à Manhao, d'où les renseignements assuraient sa navigabilité jusqu'à la mer. Le négociant français Jean Dupuis, renseigné par lui, le remonta en 1870 jusqu'à Manhao. Son entreprise devenue importante au Tonkin en 1873, amena l'envoi à Hanoï de Francis Garnier qui y trouva la mort.

Aujourd'hui, après la conquête dont ils furent tous deux les promoteurs, la France a pensé à doubler la voie médiocre et insuffisante du Fleuve Rouge, d'une voie ferrée, en construction au Tonkin, dont un projet de tracé vers Yun-Nan-Sen figure sur la planche X, et qui pourrait dans la suite être prolongée vers le Fleuve Bleu.

Les principales villes du Yun-Nan sont : Yun-Nan-Sen, sa capitale, 60 000 habitants, ville industrielle et centre d'exploitation minière, située à 2 000 mètres d'altitude au bord d'un lac long de 50 kilomètres, le plus important du plateau et dont les eaux descendent au Fleuve Bleu. Tali-Fou, 25 000 habitants, même altitude, dans une position stratégique remarquable, également située près d'un lac considérable dont les eaux vont au Mé-Khong, a été la capitale de l'État musulman révolté. Mongtzé, le marché le plus important du sud du Yun-Nan,



à 1 500 mètres d'altitude, a, pour port d'écoulement de ses produits vers le Tonkin, Manhao sur le Fleuve Rouge. Sémao à l'ouest, est un petit entrepôt commercial sur la route vers le Laos et la Birmanie. La France entretient des postes consulaires à Yun-Nan-Sen, Mongtzé et Sémao.

Le Yun-Nan est visé dans plusieurs actes diplomatiques : l'art. 4 de l'arrangement franco-anglais de 1896 étend aux deux puissances les privilèges ou avantages commerciaux ou autres, concédés à l'une ou à l'autre dans les deux provinces de Yun-Nan et de Se-Tchouen. Par la convention franco-chinoise du 12 avril 1898, la Chine renouvelle et précise les engagements pris en 1897 pour la construction du chemin de fer du Tonkin à Yun-Nan-Sen, et s'engage à ne jamais aliéner l'île de Haïnan, ni les provinces limitrophes du Tonkin (Kouang-Toung, Kouang-Si et Yun-Nan).



YUN-NAN

Dressé par A. PAVIE

D'après les travaux du Service topographique de l'Indo-Chine, de la Mission Pavie; les levés au woods du Ch. de Fer du Yun-Nan; les Cartes du "Survey of India", du Comte Fréguignon, de la Mission Lyonnaise, et les itinéraires des explorateurs au Yun-nan.

Échelle de 1: 2.500.000

0 25 50 75 100 Kil.

- CAPITALE DE PROVINCE
- Préfecture (Fou)
- Sous-Préfecture (Tchéou ou Ting)
- Chef-lieu de District (Hien)

— Ch. de Fer en exploitation — Ch. de Fer en construction.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

 NOV 30 '82

 NOV 13 '82



a39003

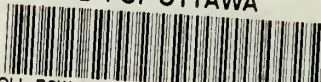


003978763b

D S 5 2 4 . M 6 8 1 9 0 0 A T L A S

M I S S I O N P A V I E , I N D O - C H

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	08	11	05	15	12	7